

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**COMPTE RENDU DU 11 SEPTEMBRE 2018**

- 1) Mot de bienvenue
- 2) Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 3) Adoption de l'ordre du jour
- 4) Mot de la présidence
- 5) Information générale (conseil d'établissement, comité de parents, formation aux membres et OPP)
- 6) Présentation des parents membres du conseil d'établissement 2017-2018
- 7) Formation du conseil d'établissement
 - 7.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection
 - 7.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection
 - 7.3 Nomination de deux scrutateurs
 - 7.4 Membres du conseil d'établissement en fin de mandat
 - Madame Katy St-Pierre
 - Madame Catherine Blais-Guérard
 - Madame Dominique Chabot
 - 7.5 Mise en candidature
 - 7.6 Élection
- 8) Élection d'un(e) représentant(e) et d'un(e) substitut au comité de parents
- 9) Période de questions
- 10) Levée de l'assemblée

1. MOT DE BIENVENUE

M^{me} Christine Guay, directrice, ouvre la séance à 18 h 45 et souhaite la bienvenue à tous.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

M^{me} Josiane Bonneau accepte d'être la secrétaire de l'assemblée.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Katy St-Pierre, secondé par M^{me} Valérie Castonguay d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

4. MOT DE LA PRÉSIDENCE

M^{me} Katy St-Pierre, qui a assumé la présidence de l'année scolaire 2017-2018, adresse quelques mots à l'assemblée. Elle invite les gens à s'impliquer au sein du conseil d'établissement ou dans l'organisme de participation des parents. Elle mentionne que le climat des rencontres est convivial et les séances sont publiques.

5. INFORMATION GÉNÉRALE (conseil d'établissement, comité de parents, formation aux membres et OPP)

La direction explique la composition et le fonctionnement du CÉ. Il est composé de 6 parents et d'un nombre équivalent de membres du personnel. Les membres ont un mandat de deux ans. Trois des parents membres complètent leur mandat cette année. Il y a 7 à 8 rencontres par année qui se déroulent entre 19 h et 21 h 30. Des réunions dites extraordinaires pourraient également s'ajouter selon les besoins. La commission scolaire offre une formation pour les nouveaux membres, celle-ci sera offerte en octobre sous la forme d'un webinaire. La première réunion du conseil d'établissement sera le 3 octobre.

Il y a maintenant un organisme de participation des parents (OPP) dans notre milieu. Pour en savoir plus, il y a un dépliant à l'entrée du lieu de rencontre. Nous pouvons également compter sur la présence de parents bénévoles à la bibliothèque et lors de certaines activités.

Les parents membres du comité de parents se réunissent environ une fois par mois (souvent les lundis). Ces rencontres s'ajoutent à celles du conseil d'établissement.

6. PRÉSENTATION DES PARENTS MEMBRES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018

Mesdames : Caroline Gosselin
Dominique Chabot (absente)
Catherine Blais-Guérard
Katy St-Pierre
Monsieur : André Nicodème Berlin Takoudjou (absent)
Sébastien Amodéo (absent)

7. FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

7.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection

M^{me} Katy St-Pierre se porte volontaire comme présidente d'élection.

7.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection

M^{me} Josiane Bonneau accepte d'être secrétaire d'élection.

7.3 Nomination de deux scrutateurs

M^{me} Catherine Blais-Guérard et M^{me} Marie-Eve Brulotte acceptent d'agir à titre de scrutateurs.

7.4 Membres du conseil d'établissement en fin de mandat

- Madame Katy St-Pierre
- Madame Catherine Blais-Guérard
- Madame Dominique Chabot

La direction remercie les parents membres en fin de mandat pour leur implication au cours de ces dernières années. Trois postes sont à combler pour l'année 2018-2019 et un quatrième à titre de substitut.

7.5 Mise en candidature

Quatre candidats se proposent : Mesdames Karine Jean et Véronique Brulotte à titre de substitut et messieurs David Brunelle et Vincent Routhier (ce dernier par procuration). Chaque candidat fait part de ses motivations et intérêts à siéger au sein du conseil d'établissement.

7.6 Élection

Il n'est pas nécessaire de procéder à une élection, le nombre de candidats correspondant au nombre de postes à combler. Félicitations et bienvenue aux nouveaux membres!

8. ÉLECTION D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) ET D'UN(E) SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS

M^{me} Caroline Gosselin explique brièvement en quoi consiste le comité de parents de la commission scolaire. Aucun membre du conseil d'établissement ne manifeste un intérêt à y siéger cette année. La direction vérifiera s'il est possible de procéder à l'élection ou la nomination des représentants à ce comité à un autre moment que la présente assemblée générale des parents.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 19 h 30, proposée par madame Caroline Gosselin et secondé par monsieur David Brunelle.